

Rapports Nord/Sud et le rôle des associations : C'est de la capacité des citoyens et citoyennes à mener une authentique lutte de libération sociale que dépendra l'avenir

Deuxième partie de l'interview réalisée par Anthony Legrand

jeudi 31 juillet 2014, par [TOUSSAINT Éric](#) (Date de rédaction antérieure : 11 juillet 2014).

Nous publions ici la deuxième partie de la longue interview donnée par Éric Toussaint à Anthony Legrand le 11 juillet 2014. L'interview permet d'aborder comment une organisation comme le CADTM perçoit son action dans le cadre des rapports Nord/Sud.

Pour la première partie, voir sur ESSF (article 32528) : [Ce qui est tout à fait intolérable, c'est la montée terrible des inégalités au Sud, ainsi qu'au Nord, et sa banalisation](#)

- Pensez-vous que la *morale de l'urgence* (humanitaire) a pris le pas sur la rigueur de l'analyse au sein de la solidarité internationale ? L'action plutôt que la réflexion ? Estimez-vous que les ONG tentent d'agir sur les *causes* du sous-développement ou qu'elles essayent plutôt de pallier ses effets ?

C'est un peu difficile pour moi de donner une réponse car la démarche du CADTM repose sur une stratégie dans le moyen et le long terme et donc, par définition, nous percevons de manière critique les sursauts humanitaires liés aux problèmes d'urgences. D'un autre côté, bien sûr qu'il y a des urgences (ex : tremblement de terre à Haïti en janvier 2010 ou la solidarité avec les populations palestiniennes victimes de l'agression réalisée en juillet 2014 par l'armée israélienne dans les territoires occupés) qui demandent une intervention massive et urgente pour apporter de l'aide. Si cela permet à des organismes qui amènent de l'aide d'urgence de dépasser l'urgence pour prendre en compte les problèmes structurels du pays et de la population, tant mieux. Et c'est parfois le cas. Mais fondamentalement, nous critiquons une approche étroitement humanitaire et l'approche de l'urgence : ce n'est pas en mettant des pansements sur les plaies les plus béantes des populations que nous résoudrons les problèmes. Il faut donc un travail fondamentalement et prioritairement sur le structurel dans le moyen et le long terme.

Il y a une insuffisance tout à fait inquiétante au niveau des ONG et de la coopération au développement concernant le travail sur les causes structurelles.

Dans l'éducation au développement au Nord, il y a un travail sérieux qui est fait par une série

d'organisations pour essayer de comprendre les structures globales qui entraînent les problèmes. Mais l'essentiel du budget de la coopération des pays du Nord va à des ONG et notamment à des projets de développement dans le Sud qui ne portent pas du tout sur les problèmes structurels. Je ne parle pas simplement de l'humanitaire mais aussi de l'assistance technique (ex : agriculture, santé, éducation et autres services) qui a un aspect paternaliste rénové, voire une dimension néo-libérale affirmée (favorisant la marchandisation généralisée). Prenons le slogan d'une campagne de solidarité Nord/Sud bien connue et qui paraît sympathique au premier abord : « plutôt que d'apporter du poisson ou d'autres aliments, il faut apprendre aux gens à pêcher ». Comme si les populations du Sud ne savaient pas pêcher ! C'est du paternalisme ou la preuve d'une méconnaissance profonde des réalités. Cela traduit la vision qu'une partie du Nord a du Sud : celle d'un Sud qui doit apprendre du Nord ou qui doit apprendre tout court. Or ce qu'il faudrait plutôt faire c'est empêcher que les grandes industries de pêche des pays du Nord épuisent les stocks de poissons des lacs et des mers du Sud, il faut empêcher la pollution des eaux, il faut des structures adéquates au niveau local pour la conservation des aliments et pour la commercialisation, il faut assurer la souveraineté alimentaire... afin de permettre à des millions de personnes qui vivent traditionnellement de la pêche de mener une vie digne.

Pour dévoiler la posture paternaliste, eurocentrique, arrogante de bon nombre d'organismes du Nord, on peut mentionner le discours du Président français, Nicolas Sarkozy, prononcé à Dakar le 26 juillet 2007 :

“Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.

Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine, ni pour l'idée de progrès.

Dans cet univers où la nature commande tout, l'homme échappe à l'angoisse de l'histoire qui tenaille l'homme moderne mais l'homme reste immobile au milieu d'un ordre immuable ou tout semble être écrit d'avance.

Jamais l'homme ne s'élance vers l'avenir. Jamais il ne lui vient à l'idée de sortir de la répétition pour s'inventer un destin. Le problème de l'Afrique et permettez à un ami de l'Afrique de le dire, il est là. Le défi de l'Afrique, c'est d'entrer davantage dans l'histoire. C'est de puiser en elle l'énergie, la force, l'envie, la volonté d'écouter et d'épouser sa propre histoire.” [1]

Quelle arrogance, n'est-ce pas ?

L'idée eurocentrique selon laquelle l'Europe est supérieure est profondément ancrée dans l'esprit de beaucoup d'intellectuels, de dirigeants politiques, de journalistes. Cet extrait d'un ouvrage clé d'un universitaire influent dans le monde anglo-saxon l'affirme nettement : “Les nouveaux dirigeants du monde, quels qu'ils soient, hériteront d'une position qui a été construite par l'Europe, et par l'Europe seule. Ce sont les techniques européennes, les modèles européens, les idées européennes qui ont tiré le monde non européen hors de son passé - l'ont arraché à la barbarie, en Afrique, l'ont arraché à une civilisation bien plus ancienne, lente et majestueuse, en Asie. Et si l'histoire du monde a eu une quelconque influence, au cours des cinq derniers siècles, c'est dans la mesure où elle est européenne. Je ne crois pas que nous ayons à nous excuser d'aborder l'histoire d'un point de vue eurocentrique.” [2]

De grands organismes internationaux influents, tel l'OCDE, produisent des travaux qui abondent

dans le même sens. Je pense notamment aux travaux d'Angus Maddison (économiste renommé de l'OCDE) qui a essayé de démontrer que l'Europe occidentale ne doit pas sa suprématie après le 16^e siècle au recours à la force. Pour cela, il tentait de démontrer que l'Europe occidentale avait rattrapé les pays les plus avancés d'Asie à la fin du 15^e siècle avant de se lancer à la conquête militaire du reste du monde. Angus Maddison s'opposait à ceux qui, comme Paul Bairoch [3], dévoilent le rôle exploiteur des puissances européennes et remettent en cause le système capitaliste. Angus Maddison écrivait : « Si Paul Bairoch a raison, une grande partie du retard du Tiers monde doit être attribuée à l'exploitation coloniale, et une bonne partie de l'avantage de l'Europe ne peut plus s'expliquer par son avance scientifique, des siècles de lente accumulation et la solidité de son organisation et de ses finances » [4]. Angus Maddison ne pouvait accepter que l'Europe ait réussi à dominer une grande partie du monde largement par la force. C'est ainsi que dans son œuvre publiée par l'OCDE, Angus Maddison s'attèle à démontrer la supériorité de l'Europe et du capitalisme à partir du XV^e siècle. Je consacre une partie du cours sur les relations Nord/Sud, que je donne à l'université de Liège, à ces débats et à la critique de l'eurocentrisme [5]5.

Je montre en quoi la Banque mondiale prône un développement qui suppose la généralisation de la marchandisation des biens et des services (privatisation et marchandisation des terres communales ou collectives, de l'eau, de la santé et de l'éducation...) et l'ouverture la plus large possible des économies du Sud aux investissements étrangers, aux biens et services étrangers. Dans un ouvrage que j'ai consacré à la Banque mondiale, je cite un extrait d'un de ses rapports officiels qui en dit long sur l'orientation de celle-ci : « Dans ses principes d'Économie politique (1848), John Stuart Mill évoque les avantages qui résultent du 'commerce étranger'. Bien que plus d'un siècle se soit écoulé, ses observations restent aussi valables aujourd'hui qu'en 1848 ». Mill parlant des avantages indirects du commerce déclare : « ... un peuple peut être dans un état léthargique, indolent, inculte, toutes ses aspirations étant soit satisfaites, soit en sommeil, et il peut ne pas mettre en œuvre toutes ses forces productives faute d'objet à désirer. L'aventure du commerce extérieur, en lui faisant connaître de nouveaux objets ou en lui offrant la tentation d'acquérir des objets qu'il ne pensait pas pouvoir se procurer antérieurement ... encourage ceux qui se satisfaisaient de peu de confort et de peu de travail à travailler plus dur pour satisfaire leurs goûts nouveaux, voire même pour économiser et accumuler du capital... » [6] .

Ces différentes citations démontrent que le CADTM ne combat pas des fantômes, il s'attaque à des conceptions profondément ancrées aujourd'hui dans la pensée et dans l'action d'organismes internationaux puissants, de dirigeants politiques de poids, de l'establishment intellectuel et des médias dominants.

- Pensez-vous que les « ONG politiques » aient été *marginalisées* au sein du secteur des ONG ? Si oui, pourquoi ?

Oui bien sûr. Les ONG (et d'autres associations) qui ont une vision politique émancipatrice et critique sur les enjeux des relations Nord/Sud ont été clairement marginalisées tant par les grands médias que par le pouvoir. Il y a une politique systématique des organismes subventionnant pour marginaliser ce type d'organisation ou les amener, sous prétexte d'améliorer leur capacité technique, à évoluer en abandonnant une vision globale critique du système. C'est une lutte permanente que doivent mener les ONG (et d'autres associations) qui ont une démarche politique critique globalisante pour ne pas succomber aux pressions. Une lutte pour ne pas suivre la tendance que connaissent certaines ONG qui perdent de vue la perspective stratégique qui implique de mettre en cause une série de phénomènes structurels. Or ces thématiques ne rapportent pas aisément des fonds ou ne convainquent pas suffisamment les bailleurs de fonds. Il y a aussi une tendance d'un nombre important d'ONG à répondre à des modes qui permettent plus facilement d'obtenir des fonds (ex : le soutien au micro-crédit –que critique le CADTM, [7] -, la lutte contre le sida, la question

du changement climatique). Le CADTM critique une tendance des ONG à suivre un effet mode lié à la manière avec laquelle les grands médias présentent les problèmes prioritaires de la planète et avec laquelle les gouvernements du Nord élaborent une hiérarchie de priorités pour l'accès à leurs fonds. Les gouvernements cherchent clairement partout, au Nord comme au Sud de la planète, à instrumentaliser les ONG et ils y arrivent assez souvent. Le CADTM, qui travaille sur la question de la dette du tiers-monde, a été à plusieurs reprises confronté à l'idée du côté des bailleurs de fonds que la dette n'était plus un problème pour le Tiers monde et ne nécessitait plus qu'on en parle ou à des argumentations telles que « vous nous demandez de vous subventionner pour dire que les pays endettés à l'égard du Nord doivent arrêter de le rembourser parce que la dette est illégitime ; vous trouvez cela convaincant pour recevoir des fonds ? ». Nous maintenons malgré tout notre indépendance. Par ailleurs, le budget du CADTM par rapport au budget de grandes ONG humanitaires est infime.

- Certaines personnes, au Nord comme au Sud, plaident pour un arrêt de l'aide internationale en l'accusant d'avoir créé un *développement dépendant* dans les PVD. Qu'en dites-vous ?

Ça dépend d'où viennent ces critiques (ex : politiciens d'extrême droite qui préfèrent donner la priorité à leur pays ou des voix du Sud qui remettent en cause les structures de l'aide publique au développement -APD- telle qu'elle fonctionne). La position du CADTM est d'arrêter de parler d'aide au développement. Dans le droit international, il y a une **obligation de coopération** au développement dans le sens d'organiser des transferts pour (r)établir des équilibres. C'est le résultat de combats menés au cours des 50 dernières années, notamment dans le cadre des travaux des Nations Unies.

La Déclaration des Nations Unies sur le droit au développement adoptée en 1986 constitue un fondement solide pour déterminer une approche positive du développement humain. Elle est très peu connue, c'est pourquoi je vous en propose quelques extraits :

« Article premier

1. Le droit au développement est un droit inaliénable de l'homme en vertu duquel toute personne humaine et tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement.

2. Le droit de l'homme au développement suppose aussi la pleine réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui comprend, sous réserve des dispositions pertinentes des deux Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, l'exercice de leur droit inaliénable à la pleine souveraineté sur toutes leurs richesses et leurs ressources naturelles.

Article 2

L'être humain est le sujet central du développement et doit donc être le participant actif et le bénéficiaire du droit au développement.

(...)

Article 3

1. Les États ont la responsabilité première de la création des conditions nationales et internationales favorables à la réalisation du droit au développement.

2. La réalisation du droit au développement suppose le plein respect des principes du droit

international touchant les relations amicales et la coopération entre les États conformément à la Charte des Nations Unies.

3. Les États ont le devoir de coopérer les uns avec les autres pour assurer le développement et éliminer les obstacles au développement. Les États doivent exercer leurs droits et s'acquitter de leurs devoirs de façon à promouvoir un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États et à encourager le respect et la jouissance des droits de l'homme.

Article 4

1. Les États ont le devoir de prendre, séparément et conjointement, des mesures pour formuler des politiques internationales de développement en vue de faciliter la pleine réalisation du droit au développement.

2. Une action soutenue est indispensable pour assurer un développement plus rapide des pays en développement. En complément des efforts que les pays en développement accomplissent, une assistance internationale efficace est essentielle pour donner à ces pays les moyens de soutenir un développement global.

Article 5

Les États prennent des mesures décisives pour éliminer les violations massives et flagrantes des droits fondamentaux des peuples et des êtres humains qui se ressentent de situations telles que celles qui résultent de l'apartheid, de toutes les formes de racisme et de discrimination raciale, du colonialisme, de la domination et de l'occupation étrangères, de l'agression, de l'intervention étrangère et de menaces contre la souveraineté nationale, l'unité nationale et l'intégrité territoriale, de la menace de guerre ainsi que du refus de reconnaître le droit fondamental des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Article 6

1. Tous les États doivent coopérer afin de promouvoir, d'encourager et de renforcer le respect universel et effectif de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales au profit de tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

2. Tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales sont indivisibles et interdépendantes ; la réalisation, la promotion et la protection des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels doivent bénéficier d'une attention égale et être envisagées avec une égale urgence.

3. Les États doivent prendre des mesures pour éliminer les obstacles au développement résultant du non-respect des droits civils et politiques, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels.

Article 7

Tous les États doivent promouvoir l'instauration, le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et doivent, à cette fin, faire tout leur possible pour réaliser le désarmement général et complet sous un contrôle international effectif et pour assurer que les ressources libérées à la suite de mesures effectives de désarmement soient employées aux fins du développement global, en particulier celui des pays en développement.

Article 8

1. Les États doivent prendre, sur le plan national, toutes les mesures nécessaires pour la réalisation du droit au développement et ils assurent notamment l'égalité des chances de tous dans l'accès aux ressources de base, à l'éducation, aux services de santé, à l'alimentation, au logement, à l'emploi et à une répartition équitable du revenu. Des mesures efficaces doivent être prises pour assurer une participation active des femmes au processus de développement. Il faut procéder à des réformes économiques et sociales appropriées en vue d'éliminer toutes les injustices sociales.

2. Les États doivent encourager dans tous les domaines la participation populaire, qui est un facteur important du développement et de la pleine réalisation de tous les droits de l'homme. (...) »

Les politiques néolibérales mises en application à l'échelle mondiale depuis les années 1980 ont empêché la mise en pratique de cette Déclaration des Nations Unies. Pour le CADTM, il est nécessaire de prendre un tournant radical au niveau international, il faut redéfinir la coopération internationale pour enfin commencer à mettre en pratique ce texte fondamental des Nations Unies tout comme les pactes internationaux sur les droits économiques, sociaux, culturels (PIDESC [8]), civils et politiques (PIDCP) [9] .

Il y a une obligation des pays les plus riches de la planète de transférer des moyens vers le Sud pour qu'ils puissent satisfaire les besoins fondamentaux des populations. Pour nous, ces transferts renvoient à une sorte de dette des pays du Nord par rapport aux populations du Sud. La richesse de l'Europe à partir du XV^e siècle est en partie la conséquence d'un pillage des pays du Sud. Donc quelque part, il y a des réparations, des compensations, à apporter pour ce pillage multi-séculaire (vol pur et simple, commerce inégal, etc.). Ce n'est donc pas pour nous de la générosité ou de la charité mais un devoir de réparation.

Nous remettons en cause l'aide au développement conçue par les pays du Nord comme une prolongation de leur politique extérieure et comme un accompagnement de leurs industries exportatrices, y compris dans le secteur des services. Nous voulons un mécanisme de transfert et de réparation qui apporte directement des résultats aux populations concernées, avec des projets de développement élaborés par les sociétés du Sud de manière souveraine et à l'intérieur des sociétés du Sud un contrôle par les communautés sur l'utilisation des fonds. Aux réparations, nous ajoutons l'arrêt de la réclamation du remboursement d'une dette illégitime, la restitution des biens mal acquis (par ex. : les biens culturels qui se trouvent dans les musées occidentaux -Louvre, British Museum, Bruxelles-Tervueren, Vienne, New York...- tout comme les biens acquis au Nord par des régimes corrompus du Sud ayant spolié leur peuple), l'arrêt des mécanismes de pillage de la biodiversité des pays du Sud par des entreprises pharmaceutiques ou semencières du Nord, l'abrogation des traités bilatéraux sur les investissements qui favorisent de manière éhontée les grandes sociétés privées internationales, la remise en question de traités commerciaux qui sont des armes de destructions massives des producteurs locaux qui ne sont pas en mesure de survivre à la compétition que leur livrent les grandes entreprises privées exportatrices. Ce sont des mécanismes globaux sur lesquels il faut opérer. Si on arrêtaient les phénomènes de pillage et de transfert de richesses des pays du Sud vers le Nord, la coopération au développement humain nécessaire serait beaucoup moins importante qu'aujourd'hui.

PERSPECTIVES

- Après un demi-siècle d'activités, l'incapacité à produire des *changements durables* est une critique centrale de l'action de la coopération au développement. Que pensez-vous de la remise en question de la *légitimité* des ONG en tant que véritables acteurs de changement ?

Il faut de toute manière toujours s'interroger sur la légitimité des organisations et de leur politique. Il s'agit notamment de réaliser une analyse rigoureuse des résultats de leurs actions. Je pense qu'une grande partie du travail des ONG, même s'il est fait dans un esprit positif et non d'accaparement ou d'intérêt personnel, est quand même largement critiquable et limité. Mais, tout comme pour la remise en cause de l'aide au développement, cela dépend par qui elle est formulée. Si des acteurs du Sud remettent en cause le rôle paternaliste d'ONG du Nord ou leurs moyens d'action, notamment leur niveau de vie, je le comprends tout à fait (ex : le personnel d'ONG humanitaires se déplaçant en 4x4 à grands frais et logé quelquefois de manière très confortable alors que dans le même temps, l'organisme ou l'État qui envoie cette aide d'urgence demande à l'État qui la reçoit de licencier du personnel de santé ou d'éducation). Dans ce cas, la légitimité doit évidemment être remise en cause. On le voit tous les jours : lors d'une crise humanitaire dans le Sud, on envoie des organismes du Nord et l'argent de l'aide au développement du Nord va à ces organismes du Nord, on va affréter des avions du Nord, on va payer du personnel médical du Nord, on va acheter des médicaments à ces sociétés pharmaceutiques du Nord, etc. alors qu'il y a du personnel de santé disponible localement et qu'on pourrait acheter des médicaments à l'Inde, à l'Afrique du Sud, au Brésil ou à Cuba qui produisent d'excellents médicaments. Ce type de comportement doit être remis en cause.

- Selon le dernier rapport d'évaluation de votre impact politique (l'objectif final du cercle vertueux du CADTM), bien que la sensibilisation des décideurs progresse positivement, peu de textes législatifs sont adoptés : « les obligations financières des États continuent un peu partout à primer sur les droits humains ». Que pensez-vous de ce manque de débouchés politiques ?

Tout comme d'autres organisations, le CADTM éprouve d'énormes difficultés à obtenir des résultats politiques du point de vue des décideurs, par exemple un gouvernement ou un parlement. Un exemple : avec d'autres mouvements de solidarité Nord/Sud nous avons obtenu l'adoption par le Sénat belge d'une résolution concernant la nécessité pour la Belgique de réaliser un audit de la dette qu'elle réclame aux pays pauvres du Sud. Bien qu'adoptée par une majorité du Sénat, elle a été bloquée par le gouvernement (en particulier par les ministres des finances et de la coopération, dirigeants de la famille politique libérale) qui considérait qu'une résolution n'est pas contraignante, ce n'est pas une loi, et qu'il n'y avait pas les moyens financiers de réaliser cet audit. Des années plus tard, nous n'arrivons toujours pas à rassembler assez de parlementaires convaincus pour transformer cette résolution en une loi pour obliger la Belgique à agir. Nos résultats politiques ne sont pas à la hauteur des attentes que nous formulons en la matière.

- Face aux problèmes devenus globaux, comment le secteur des ONG peut-il peser sur les décisions politiques majeures pour apporter les changements radicaux tant espérés ?

Cela demande aux ONG de faire un front avec des forces plus larges, notamment de grandes organisations syndicales, des organisations ou mouvements de citoyens, des partis politiques qui veulent de profonds changements. Il faut réussir à élargir le nombre de forces sociales, citoyennes et politiques qui soutiennent et portent dans l'arène politique les priorités que nous mettons en avant. Cela demande un effort important parce que ces organisations nationales vont surtout être mobilisées par des thématiques nationales, régionales ou locales. Parler de la dette du Tiers-monde, des traités commerciaux internationaux, des traités bilatéraux sur les investissements, de la politique de l'OMC, de la politique de la BM sort du cadre immédiat d'une série d'interlocuteurs à l'échelle régionale ou nationale. C'est donc un défi à relever. On y travaille mais ce n'est pas évident d'obtenir les résultats qu'on aimerait atteindre.

- Quelles sont les relations du CADTM avec les ONG de développement ? Y a-t-il une forme de concurrence au sein du secteur ?

La démarche du CADTM, qui est un mouvement, par rapport aux autres acteurs du développement humain et du changement est très claire : c'est chercher au maximum les convergences. C'est mettre de côté ce qui nous divise et passer des accords stratégiques ou ponctuels pour renforcer des convergences sur des objectifs précis. C'est au cœur de la charte politique de notre mouvement international [10]. Cette démarche concentre toute notre énergie envers les autres acteurs indépendants du gouvernement. Donc nous ne sommes pas du tout dans une situation de compétition.

- Le mouvement altermondialiste est considéré comme le descendant du tiers-mondisme. Êtes-vous d'accord avec cela ?

Oui et non. Le mouvement tiers-mondiste correspondait - et c'est très bien - à une vague de volonté de solidarité Nord-Sud. L'altermondialisme s'inscrit là-dedans mais quelque part la prétention de l'altermondialisme, c'est d'aller au-delà de la solidarité Nord-Sud et de construire un mouvement commun où on n'est plus simplement dans un rapport solidaire mais dans un rapport d'unité d'action, de coopération beaucoup plus étroite. Le CADTM a joué un rôle actif dans la constitution du mouvement altermondialiste dès les années 1990. Il a participé au Forum social mondial dès le début en 2000-2001. On a contribué à forger le terme « altermondialiste » (dans un premier temps les médias parlaient d'antimondialisation ou antiglobalisation alors que nous sommes pour une autre mondialisation, d'où le terme « alter-mondialiste »).

- Depuis 2005, on parle de l'essoufflement, voire du déclin, du mouvement altermondialiste. Qu'en pensez-vous ?

Le mouvement altermondialiste traverse une crise depuis 2005-2006. Il a connu son apogée dans la seconde moitié des années 1990 et au début des années 2000 avec une énorme capacité de mobilisation contre l'OMC, la BM, le FMI, le G7, le G8, combinée, dans certains cas, à une grande faculté de propositions. Dans la foulée a été constitué le FSM qui regroupait une partie importante des forces altermondialistes à l'échelle mondiale. Ce succès a redéfini les stratégies des grands organismes et nous avons été l'objet d'attaques importantes. Le mouvement altermondialiste ne parvient plus à mettre en difficulté les réunions des grandes institutions internationales car, se sachant détestées, elles ont décidé de se réunir dans des lieux inaccessibles. Il y a également d'autres facteurs d'explication : le succès a amené une série de forces dont des ONG ayant de grands moyens à rejoindre la dynamique du FSM pour assurer leur propre visibilité ; une tendance à l'institutionnalisation du FSM (devenu un enjeu économique, notamment pour l'industrie hôtelière locale. En effet, une réunion du FSM qui rassemble 100 000 personnes ou plus pendant 4 à 5 jours, constitue un enjeu pour l'industrie touristique locale) qui a pesé sur la capacité de maintenir une démarche indépendante, critique, privilégiant le militantisme ; certaines forces sociales qui étaient des éléments moteurs du FSM se sont mises à soutenir des gouvernements (le gouvernement Prodi de centre droit en Italie, le gouvernement de Lula puis de Dilma au Brésil, etc.) dans une logique de cogestion avec un gouvernement ami, ce qui a contribué à l'institutionnalisation du FSM. Le FSM reste malgré tout une référence [11]. Cependant, il rencontre des difficultés à définir des stratégies, des priorités, une capacité d'intervenir pour changer le cours des choses qui évolue d'une manière inquiétante. Le mouvement altermondialiste a un véritable problème pour trouver un second souffle.

“Nous sommes dans une des périodes les plus difficiles des 15-20 dernières années en ce qui concerne la création d'une structure et d'un mouvement de convergence des différentes résistances pour mettre en avant des alternatives.”

En 2011, le CADTM a eu beaucoup d'espoir avec le mouvement des indignés d'Espagne qui a fait tache d'huile en Grèce, au Portugal et a passé l'Atlantique avec le mouvement Occupy Wall Street. C'était formidable. Mais on s'est rendu compte que ce mouvement avait des difficultés à se doter

d'une structure internationale et de se donner un prolongement, une continuité. Ce mouvement très important auquel nous avons participé n'a pas été en relation avec la dynamique institutionnalisée du FSM. C'était une nouvelle génération qui entrait d'une manière extraordinaire dans l'action sociale et politique. Il n'y a donc pas eu d'apport de ce mouvement au mouvement plus ancien du FSM. Et ce nouveau mouvement très prometteur n'a pas trouvé, jusqu'ici, une manière de se prolonger dans le temps. On est donc dans une situation où on manque finalement de forces propulsives. Le CADTM participe au mouvement des indignés en Espagne. Il y a eu également le printemps arabe en 2011 et le CADTM a été particulièrement actifs dans les processus de luttes qui ont touché la Tunisie (renversement du dictateur Ben Ali en janvier 2011) et le Maroc (mouvement du 20 février).

Par ailleurs, et c'est fort encourageant, il y a une dynamique assez forte autour de l'audit citoyen de la dette en Europe (Espagne, Portugal, Grèce, France, Belgique... [12]). Le CADTM a joué un rôle moteur dans ce nouveau phénomène. Mais, si la dette publique est un élément important par rapport aux politiques d'austérité, nous ne prétendons pas, par l'audit citoyen, mettre ensemble autant de monde que celui rassemblé par le mouvement altermondialiste ou le mouvement des indignés qui font converger toutes les volontés d'alternatives face à la mondialisation qu'on nous impose. Donc le CADTM joue son rôle dans son secteur mais souhaite se redéployer avec d'autres réseaux internationaux pour donner une vie nouvelle au mouvement alter. Nous n'y sommes pas parvenus, ce qui ne veut pas dire que nous baissons les bras. Nous sommes dans une des périodes les plus difficiles des 15-20 dernières années en ce qui concerne la création d'une structure et d'un mouvement de convergence des différentes résistances pour mettre en avant des alternatives.

- Êtes-vous *optimiste* sur l'avènement de rapports Nord/Sud plus équilibrés et un monde plus égalitaire et juste ?

Très franchement, je ne suis pas optimiste, non. Dans le court terme, je suis inquiet parce que certaines expériences très prometteuses prennent un virage plutôt inquiétant, en particulier au Venezuela, en Équateur et en Bolivie. Contrairement à la propagande médiatique, ces expériences donnaient un espoir authentique parce qu'il y avait réformes politiques avec nouvelles constitutions démocratiques, expériences citoyennes importantes, expériences de reconquête des populations sur leurs ressources naturelles, de redéploiement des services publics, d'affirmation d'une dignité et d'une souveraineté retrouvées et de la volonté d'une intégration alternative à l'intégration conçue selon le modèle néolibéral. On s'aperçoit que ces expériences montrent leurs limites depuis 2009-2010 (ex : lenteur extrême dans l'entrée en activité d'une banque du Sud pourtant officiellement lancée en 2007 [13]). Il y a des phénomènes de bureaucratisation, de perte d'enthousiasme et d'énergie, de corruption... Les gouvernements poursuivent une politique de développement largement basée sur les exportations de matières premières (pétrole, gaz, minéraux, produits agricoles). Heureusement, ils mènent des politiques réellement éloignées du néolibéralisme tel qu'on le vit en Europe ou en Amérique du Nord. Mais ces processus en cours en Amérique du Sud n'ont pas encore réussi à trouver les bonnes formules pour une auto-organisation des populations, pour une expression politique qui, sur le plan gouvernemental, serait de manière permanente basée sur un contrôle à partir d'en bas ou des formes d'autogestion, qui sont en germe mais ne se sont pas suffisamment exprimées jusqu'à aujourd'hui.

De même, le printemps arabe, simultanément au mouvement des indignés en 2011, rencontre des difficultés à aboutir à des formes de gouvernements démocratiques rompant avec le néolibéralisme. C'est le plus évident en Égypte mais c'est également vrai en Tunisie.

Donc, je ne suis pas optimiste à court terme. Mais je constate aussi que de manière périodique des populations entrent en rébellion, que des rébellions successives finissent pas produire des résultats politiques, que le travail du CADTM s'enracine dans des processus locaux dans un certain nombre de

pays en Europe et au Sud de la Planète (Afrique, Amérique latine et Caraïbe, Asie). Je suis également témoin du fait que la remise en cause des dettes illégitimes prend de l'ampleur et que la problématique s'élargit de manière cohérente : il s'agit non seulement de remettre en cause les dettes **publiques** illégitimes, insoutenables, odieuses ou/et illégales, il s'agit aussi de lutter pour l'annulation des dettes privées illégitimes réclamées aux millions de familles abusées par les banques pour des prêts hypothécaires (c'est particulièrement important aux États-Unis, en Espagne, en Irlande, dans plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est), aux centaines de milliers de familles victimes de taux usuriers dans le microcrédit spécialement dans le Sud de la Planète, aux paysans (notamment en Inde où plus de 250 000 paysans surendettés se sont suicidés au cours des dix dernières années) victimes de taux usuraire et des politiques de la Banque mondiale. Cela donne des responsabilités nouvelles au CADTM et à toutes les organisations et individus qui luttent pour l'annulation des dettes illégitimes.

Sur le moyen et le long terme, je ne serai certainement pas présent pour le vivre, je garde un espoir enthousiaste sur la capacité des populations à prendre leur sort en main face à des défis globaux tels que ceux de la dette ou du changement climatique. Je conserve aussi une grande volonté de contribuer à la poursuite de la lutte émancipatrice. Je suis persuadé que les générations qui viennent vont pouvoir forger un nouveau projet émancipateur et des formes d'organisation qui répondront aux crises et aux phénomènes d'institutionnalisation et de fatigue que les générations antérieures ont rencontrés. Du coup, la priorité est de contribuer à former la jeune génération. Et c'est une des forces du CADTM car il est animé en majorité par des personnes ayant entre 20 et 45 ans, ce qui est également un élément d'optimisme pour moi.

- Comment envisagez-vous l'avenir de la coopération au développement en général et des ONG en particulier ?

Les organismes officiels de la coopération internationale du Nord ont un rôle qui peut et doit être critiqué : souvent ils mettent en avant leur fonction humanitaire pour couvrir les intérêts de politique étrangère de leur État et de leur gouvernement. Les organisations telle que le CADTM doivent en faire la critique et montrer les limites de cette démarche.

J'espère que les voix critiques à l'égard de la coopération telle qu'elle se fait vont se renforcer, que cette coopération traditionnelle va rentrer dans une phase de crise plus aiguë que celle qu'elle vit aujourd'hui, que la volonté de couper par des politiques d'austérité qu'on applique au Nord dans l'aide au développement sera contrebalancée par la compréhension dans l'opinion publique qu'il faut un Nord solidaire par rapport au reste de la planète et dans une coopération entre égaux. J'espère que les mouvements de solidarité Nord/Sud et les ONG qui réfléchissent vraiment auront une capacité de remise en cause pour donner la priorité à la réflexion et à l'action sur le structurel ; il faut travailler sur des campagnes sur des thèmes globalisants et qui renvoient à des problèmes structurels et pas du ponctuel. J'espère que la crise que traverse la coopération internationale, que les dangers que représentent les politiques d'austérité menées par les gouvernements en place, que la tendance à favoriser l'humanitaire, l'urgence, les solutions techniques, que ces aspects vont être dépassés et qu'on va revenir à une capacité de prendre en compte les problèmes structurels. Ce sont les défis à relever et nous travaillerons avec d'autres forces dans ce sens là. De toute manière, c'est de la capacité des citoyens et citoyennes à mener une authentique lutte de libération sociale que dépendra l'avenir.

P.-S.

* <http://cadtm.org/Relations-Nord-Sud-C-est-de-la>

Notes

[1] Source : <http://www.afrik.com/article12199.html>

[2] Trevor-Roper, The Rise of Christian Europe, 1965 cité par Jack GOODY, Le Vol de l'Histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde, Gallimard, Paris, 2010, 487 p

[3] Voir notamment Paul BAIROCH, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, La Découverte/Poche, Paris 1999, 288 p

[4] Angus MADDISON, L'économie mondiale : une perspective millénaire, Centre de Développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Paris, 2001, 403 p

[5] Voir Éric Toussaint, « La mondialisation du 15^e au début du 20^e s ou comment les Européens et le capitalisme se sont imposés par la violence au reste de la planète », diaporama, publié le 13 mars 2014, <http://cadtm.org/La-mondialisation-du-15e-au-debut> ; voir également Éric Toussaint, « Les enjeux de l'action de la Banque mondiale et du FMI de 1945 à 2014 », diaporama, publié le 7 avril 2014, <http://cadtm.org/Les-enjeux-de-l-action-de-la>

[6] Banque mondiale. 1986. Rapport sur le développement dans le monde 1987, Washington DC, p. 4. Cité dans Eric Toussaint, Banque mondiale, le coup d'Etat permanent, Syllepse, Paris, 2006, chapitre 10. Le livre est épuisé mais est téléchargeable en pdf sur le site du CADTM : <http://cadtm.org/Banque-mondiale-le-coup-d-Etat>

[7] voir ATTAC/CADTM Maroc, « Le micro-crédit ou le business de la pauvreté », Brochure en version pdf, publié le 26 février 2014, <http://cadtm.org/Le-micro-credit-ou-le-business-de> ainsi que <http://cadtm.org/Caravane-Internationale-contre-le>

[8] Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels a été adopté à New York le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2 200 A (XXI). Il est entré en vigueur le 3 janvier 1976. Voir le texte intégral du pacte et la liste des États signataires sur le site de l'ONU : https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-3&chapter=4&lang=fr. Voir une présentation succincte : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pacte_international_relatif_aux_droits_%C3%A9conomiques,_sociaux_et_culturels

[9] Le pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) a été adopté à New York le 16 décembre 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2200 A (XXI). Ce Pacte est entré en vigueur le 23 mars 1976. Voir le texte intégral : <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20999/volume-999-I-14668-French.pdf>

[10] voir le texte de la charte : <http://cadtm.org/Charte-politique-du-CADTM,10352>

[11] voir Éric Toussaint : “Le Forum Social au contact d’une réalité en ébullition produit une réaction chimique positive”, publié le 31 mars 2013,
<http://cadtm.org/Le-Forum-Social-au-contact-d-une>

[12] voir [ICAN](http://cadtm.org/ICAN,750) <http://cadtm.org/ICAN,750>

[13] Voir Éric Toussaint, *Banque du Sud et nouvelle crise internationale*, Syllepse, Paris, 2008, téléchargeable <http://cadtm.org/Banque-du-Sud-et-nouvelle-crise>